

ARASMAC

AAS • AFJ • AJEMA • CSR

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal ARASMAC. Séance du 27 septembre 2018

Président : M. Laurent Guignard
Secrétaire : M. Emile Favre

Dans sa séance ordinaire du jeudi 27 septembre 2018 à Vufflens-le-Château, le Conseil Intercommunal de l'Association Régionale de l'Action Sociale Morges, Aubonne, Cossonay (ARASMAC)

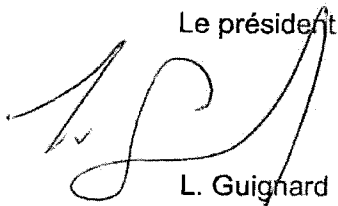
a décidé

1. d'approuver le préavis N° 4/09.2018 ;
« Budgets 2019 relatifs aux buts principaux »,
 - Centre Social Régional – Revenu d'Insertion – (CSR-RI),
 - Agences d'Assurances Sociales (AAS),
 - Centre Régional de Décisions (CRD),« Budgets 2019 relatifs aux buts optionnels »,
 - Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne (AJEMA),
 - Accueil Familial de Jour (AFJ).

2. d'approuver le préavis N° 5/09.2018 « Acquisition de Multi-modules – Plateforme KIBE pour le réseau AJEMA », avec les amendements de la commission :
 - d'accepter l'acquisition sous forme d'investissement des trois modules KIBE (KIBE.Factures par courriel, KIBE.Portail et KIBE.RPI) pour un montant de CHF 70'200.00,
 - de financer cet investissement par les liquidités de la trésorerie,et les amendements au préavis proposés par le Comité de Direction CODIR :
 - de procéder à l'amortissement de cet investissement en une année par une dissolution partielle du fonds informatique,
 - de demander au CODIR de réévaluer les effectifs en fonction des résultats pour le budget 2020.

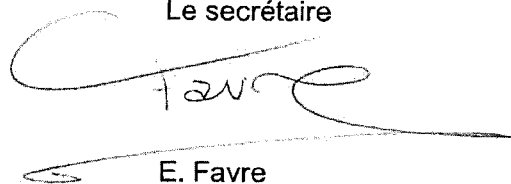
3. d'approuver le préavis N° 6/09.2018 « Création de 12 nouvelles places d'accueil les midis et les après-midis au sein de l'UAPE « La Fourmilière » à Lonay pour août 2019 ».

Le président



L. Guignard

Le secrétaire



E. Favre